2 septembre 2003 **03.345**

Question Gilbert Hirschy

Obélix où es-tu?

Nous sommes en 2003 après Jésus-Christ et si la République et Canton de Neuchâtel n'est pas complètement retournée par le sanglier, elle n'est pas moins sérieusement occupée par ce quadrupède aux défenses acérées qui font exploser le montant des indemnités aux agriculteurs et une sérieuse grogne justifiée chez ces derniers.

En effet, en moins d'une nuit, ces ongulés vous retournent une prairie et, en plus, ils flanquent la pagaille dans les troupeaux et lorsqu'il faut rassembler veaux et vaches égarés chez les voisins entre 1 et 3 heures du matin, ce n'est pas le sanglier que vous avez dans la ligne de mire, mais ceux qui sont incapables de le réguler.

Alors, par Toutatis, quelles sont les mesures prises ou à prendre pour diminuer de toute urgence ce cheptel qui explose?

A quoi sert la commission consultative de la chasse si les propositions de ses membres ne sont jamais prises en compte?

La chasse au sanglier exige des chiens spécialement dressés, ainsi qu'un physique de sportif. Pourquoi ne donne-t-on pas plus de bracelets – un bracelet est posé à chaque bête tirée pour le contrôle – aux équipes qui pratiquent cette chasse de spécialistes et qui sont seules à même de tirer le nombre de bêtes autorisé par le département puisqu'en 2002, 138 bracelets seulement ont été posés?